

# INFO-parents

## Septembre 2022

### Dans cet info-parents

- 1 Mot de la direction
- 1 Au calendrier
- 2 Covid
- 2-3 Quelques petits rappels
- 3 Campagne de levée de fonds
- 3 Code de vie de l'école
- 4 Liste du personnel
- 5 Devoir du parent
- 5 Service de garde

Bonjour chers parents,

C'est avec plaisir un immense plaisir que je débute ma 4<sup>e</sup> année à l'école Louis-Joseph-Huot. Je travaillerai de nouveau cette année avec Mme Véronique Maheu qui sera directrice adjointe du préscolaire, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année. Je m'occuperai de l'adaptation scolaire et des autres niveaux.

Notre équipe s'est efforcée de tout mettre en place afin de préparer une année scolaire enrichissante pour vos enfants.

Cet info-parents vous sera envoyé à chaque début de mois afin de vous faire part de diverses informations.

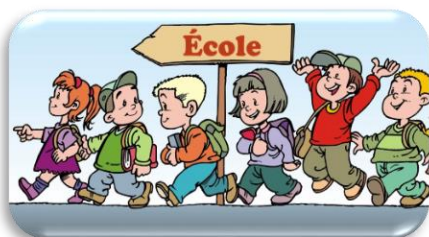
Nous vous invitons à prendre connaissance de votre info-parents de la rentrée scolaire et de mettre en pratique les petits conseils d'usages qui nous permettront de vivre une belle année scolaire.

Sur ce, bienvenue aux nouveaux élèves, aux nouveaux parents et aux nouveaux membres de notre merveilleuse équipe.

Nous vous souhaitons, à vous et à vos enfants, une belle rentrée scolaire 2022-2023.

Philippe Gariépy

Directeur



## Au calendrier pour septembre

**1**  Soirée d'informations aux parents (19h00)

Parents des élèves de 1<sup>ère</sup> à 6<sup>e</sup> année et DAP/SIA

**8**  Soirée d'informations aux parents (19h00)

Parents des élèves de préscolaire

**5** Congé de la fête du Travail

**14** Assemblée générale des parents (18h30)

⇒ Cette rencontre s'adresse aux parents intéressés à s'impliquer au sein du Conseil d'Établissement ou sur l'Organisme de Participation des Parents. (Élections)

**16** Journée pédagogique CSSDA

**22-23** Photos scolaires : pour les élèves de l'école Louis-Joseph-Huot et St-Paul (**horaire à venir**)

**30** Déclaration de présence au ministère de l'Éducation. Les enfants doivent être **présents et ponctuels!**

SEPTEMBRE				
LU	MA	ME	JE	VE
			☑ 4	5
			1	2
0	1	2	☑ 3	4
● 5	6	7	8	9
5	1	2	3	0
12	13	14	15	16
4	5	1	📷 2	📷 3
19	20	21	22	23
4	5	1	2	3
26	27	28	29	30



## Covid

La situation en lien avec la COVID-19 évolue constamment et les mesures sanitaires de la Santé publique s'ajustent au fil de cette évolution. Comme depuis le début de cette pandémie, des changements peuvent être apportés rapidement dans nos milieux et nous tenons à vous remercier de votre habituelle compréhension et collaboration.

### Voici les mesures actuelles :

- Si votre enfant souffre de symptôme lié à la Covid, nous vous demandons de faire l'autoévaluation des symptômes qui a été mise à jour :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement/outil-autoevaluation-covid-19>

ou consulter le document, *Mesures actuelles concernant la gestion des symptômes de la covid*, en pièce jointe.

- Si votre enfant présente un de ces symptômes à l'école, nous communiquerons avec vous.
- Les mesures de désinfection et le lavage de mains demeurent des pratiques appliquées rigoureusement à l'école.

## Informations et rappels

### Civilité

À l'école Louis-Joseph-Huot, les notions de respect, de savoir être et de savoir agir font partie de nos valeurs. Il est possible que durant l'année scolaire certains différends ou questionnements surviennent. Nos intervenants seront à l'écoute et en « mode solution ». Cependant, nous n'accepterons jamais un manque de respect ou de la violence verbale dans nos échanges avec les parents. Ici, nous enseignons aux enfants à régler leurs conflits ou leurs différends de façon civilisée et à ce titre, nous croyons sincèrement que les intervenants de l'école et les parents doivent agir comme modèle pour les enfants. Merci à l'avance pour votre collaboration!

### Absence de l'enfant

**Vous devez nous aviser si votre enfant doit s'absenter**, soit par le portail Mozaïk-Parents (internet).  
(Les détails de cette nouvelle procédure sont disponibles dans la pièce jointe au courriel de l'info-parents) ou par téléphone au 450-492-9400 p. 1.

Nous vous demandons de saisir l'absence de votre enfant **avant 7h50 (élèves du primaire et adaptation scolaire) ou avant 8h30 (élèves du préscolaire) le jour même de l'absence ou avant 12h55 si celui-ci doit s'absenter dans l'après-midi**. Il est aussi possible de nous aviser d'une absence à venir pour une date ultérieure.

### Accès aux visiteurs

Vous devez vous présenter et vous identifier au secrétariat de l'édifice Louis-Joseph-Huot, **EN TOUT TEMPS**.

### Débarcadères/stationnements

Nous vous remercions d'attendre votre enfant, **aux entrées comme aux sorties, à l'extérieur de la cour d'école. Il est interdit de stationner ou reculer dans les stationnements du personnel ou dans l'un des débarcadères d'autobus. C'est une question de sécurité!**

Merci de votre compréhension!

## Informations et rappels (suite)

### Départ hâtif d'un enfant

Si votre enfant doit quitter l'école avant la fin des cours, **vous devez en informer l'enseignant(e) par écrit, dans l'agenda, par courriel ou dans le facteur.** Nous vous demandons d'éviter, dans la mesure du possible, de prendre rendez-vous chez le dentiste ou autre spécialiste pendant les heures de classe.

Il est important pour votre enfant de s'absenter le moins possible. Nous vous suggérons de consulter le calendrier scolaire et de prendre vos rendez-vous lors des journées pédagogiques.

## Campagne de levée de fonds-vente de vêtements

Des membres de l'organisme de participation des parents seront présents pour la vente de vêtements aux couleurs de notre école, pendant les rencontres de parents du 1<sup>er</sup> et 8 septembre. Si vous le désirez, vous pourrez prendre un bon de commande et nous retourner celui-ci avec le paiement avant le 15 septembre. Les profits de cette levée de fonds seront consacrés à un projet d'amélioration de la cour d'école.



## Code de vie de l'école

Dans les prochains jours, les membres de la direction iront visiter les enfants dans les classes afin de leur présenter le code de vie de notre école.

Nous vous invitons, à prendre connaissance, avec votre enfant, du code vie de l'école et à signer avec lui cet engagement. Notre code de vie met en relief les comportements qui sont attendus dans notre établissement. Si des manquements surviennent, les gestes de réparation ou les conséquences seront toujours éducatifs et en lien avec le manquement. Nous continuerons à valoriser les bons comportements et à récompenser les méritants.

Encouragez votre enfant à adopter une attitude respectueuse. Faites-lui sentir que vous l'appuyez autant que vous appuyez l'école dans l'application de ce code vie. Nous serons tous gagnants!

La notion de vouvoiement est toujours en vigueur envers les adultes de l'école. Il serait important, même à la maison, de parler de Madame Véronique ou de Monsieur Philippe lorsque vous discutez avec votre enfant de sa journée. Les enfants apprennent si vite lorsqu'ils sont entourés de modèles!

## Liste du personnel de l'école

Directeur		Philippe Gariépy	
Directrice adjointe		Véronique Maheu	
Édifice St-Paul		Édifice Louis-Joseph-Huot	
Groupes	Enseignant(e)s	Groupes	Enseignant(e)s
001	Nadine Bordeleau	201	Kathleen Corbin
002	Vanessa Castonguay	202	Chantal Dion
003	Cloée Paquette	301	Marianne Beaugregard-Borges
004	Camille La Haye	302	Chantale Lafrance (Kim Francoeur)
101	Sarah Maurice	302	Andrée-Ann Boivin / Stéphanie Dalpé
102	Marie-Lyne Lebel	401	Marie-Anik Roberge
103	Camille Brunette	402	Meg-Anne Desautels / Nathalie Doré
		501	Nancy Ricard
		562	Amélie Lamothe/ Marie-Christine Roy
		601	Isabelle Venne
		602	Sylvain Dufort
		706	Annie Riopel
		707	Gina Oscar
		708	Nathalie Gravel
		709	Annabelle Grenier/ Jolaine Thibault
		710	Vanessa Chaussé
Enseignants spécialistes et personnel de soutien			
Enseignante en Arts dramatiques		Marie-Pier Paquin	
Enseignant en Anglais		Caroline Thériault	
Enseignants en Éducation physique		Jérémy Boulay - Josée Brière – Christian Raymond	
Orthopédagogues		Annie Deslongchamps –Daphnée Taïlly– Frédérique Roy- Rachel Bolduc	
Secrétaire		Vicky Bureau	
Concierges		Réal Langevin-André Charbonneau	
Techniciennes en éducation spécialisée		Mylène Spénard/ Geneviève Ranger/Martine Lacasse / Sophie Moreau / Martine Lavoie / Mélissa Lévesque	
Technicien en service de garde		Denis Leblanc	

## Devoir du parent

Pour aider votre enfant en ce début d'année...

- Au retour de l'école, consacrez-lui du temps ainsi que votre soutien.
- Vérifiez sa compréhension.
- Intéressez-vous à ce qu'il apprend.
- Mettez l'accent sur ses capacités et ses talents pour l'apprentissage.
- Encouragez votre enfant.
- Ayez des attentes réalistes : chaque enfant a ses aptitudes et ses capacités.
- Communiquez ouvertement avec l'enseignant dans le respect et la collaboration.

## Service de garde

Le responsable au service de garde est M. Denis Leblanc. Pour des renseignements, vous pouvez communiquer avec lui au 450-492-3544 poste 5422.

Voici les règlements du service du dîner :

- Il faut obligatoirement fournir 2 numéros de téléphone pour vous rejoindre à l'heure du dîner.
- Il est interdit de sortir de l'école sans une autorisation écrite des parents (avec # téléphone.)
- Comme c'est un service et non une obligation, le service du dîner doit être payé en début de mois. Il est dans notre droit d'annuler notre service si vous ne faites pas vos paiements.
- **Les boîtes à lunch ainsi que les plats de vos enfants doivent être identifiés.**
- Les fourchettes et les cuillères ne sont pas fournies par le service du dîner.
- Vous devez fournir des plats appropriés pour le micro-onde. Aucun plat de plastique de nature toxique n'est accepté. Nous vous demandons de faire décongeler vos plats pour faciliter le temps de service.
- Il est préférable de mettre un « ice pak » dans la boîte à lunch car nous n'avons pas de réfrigérateur pour y déposer les boîtes à lunch.

## Pensée du mois

---

“L'éducation engendre la confiance. La confiance engendre l'espoir.  
L'espoir engendre la paix”

*Confusius*

---